



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 22 novembre 2022

### **Appel à la vigilance à la suite d'une suspicion de grippe aviaire**

La Martinique a été épargnée par « l'influenza aviaire » ou « grippe aviaire » qui sévit depuis des mois en Europe et en Amérique du nord et entraîne l'abattage de millions de volailles.

Le virus qui circule actuellement n'est pas dangereux pour l'homme. Cependant, pour protéger les élevages, les détenteurs de volailles et les vétérinaires sont appelés à être vigilants et à déclarer toute situation sanitaire anormale. C'est dans ce contexte, qu'un vétérinaire a signalé à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) une suspicion de grippe aviaire dans un élevage d'agrément d'oiseaux où plusieurs d'entre eux ont été trouvés morts dans un court délai.

Malgré l'absence de certains signes caractéristiques, l'hypothèse de la grippe aviaire n'a pu être écartée. Des prélèvements sur les oiseaux encore vivants et sur les cadavres ont donc été réalisés et l'élevage a été placé sous surveillance sanitaire. En parallèle, une enquête épidémiologique par les services vétérinaires de la DAAF a été diligentée, pour identifier la source éventuelle de la contamination.

**Les résultats des analyses ont écarté toute suspicion de grippe aviaire. Néanmoins, cette alerte rappelle l'importance de la surveillance sanitaire de nos animaux.**

**Cabinet du préfet**

Bureau de la communication interministérielle

[communication@martinique.pref.gouv.fr](mailto:communication@martinique.pref.gouv.fr)